

Pourquoi reconvoquer si tout est déjà joué ?

Le 14 novembre l'**UFAP UNSa Justice** a claqué la porte de ce comité technique, non pour faire un effet de manche, mais pour exprimer son exaspération devant une direction autiste qui démontre au quotidien sa volonté de marcher sur les personnels. Pour l'**ufap** c'est non !!

Hors de question de ne pouvoir étudier en amont des documents de travail constructifs et élaborer des contre-propositions en cherchant un équilibre ! Aujourd'hui, même convocation, pas plus de documents !!

Hors de question de mettre de côté la réalité du terrain !

Hors de question de balayer d'un revers de main la sécurité et les conditions de travail uniquement pour des notions comptables.

N'oubliez jamais Monsieur le directeur que ce sont vos personnels qui font tourner le CP, alors arrêtez de les écraser, de les piétiner de la sorte en bafouant leurs représentants.

Alors oui une fois de plus les représentants de l'**UFAP** prennent leurs responsabilités et vous avez devant vous des chaises vides en écho à vos propositions vides de contenu !

Enfin, voilà plusieurs mois que l'**UFAP UNSa Justice** alerte l'administration sur la situation au QMC, des disparitions de postes comme QA et mvt QA, la zone détente qui n'est plus couverte mais avec des pseudos obligations de la couvrir par un agent sur un autre poste... La Direction prend-elle la mesure des difficultés rencontrées par les personnels ? On constate surtout qu'il est plus important de satisfaire la population pénale en laissant les personnels en sous effectifs et en danger...

Les personnels du CP Valence, habitués mais largement usés, continueront donc à exercer leurs missions, à multiplier les casquettes pour pallier les manques d'effectifs. Au détriment de leur santé et de leur sécurité, leur professionnalisme et leur sens du service public permettront une fois de plus aux dirigeants d'atteindre leurs objectifs et de toucher leurs primes en fin d'année...

Devant ce constat, l'**UFAP UNSa Justice** de Valence exigerait volontiers que la Direction revoie sa copie sur sa façon de diriger l'établissement et son approche du dialogue social, malheureusement, nous savons que nous devons attendre la prochaine direction avec pour seul espoir que ce sera « moins pire ». En attendant ce moment, l'**UFAP UNSa Justice** ne siègera pas au CTS de ce jour et ne cautionnera pas cette forme de négation de dialogue social.

Nous rappellerons au passage qu'en théorie, à l'approche des élections professionnelles, l'administration ne doit pas convoquer d'instances, mais pour cela comme pour le reste, la direction locale du CP Valence s'illustre en faisant comme bon lui semble, toujours aussi bien protégée par les petits copains à la DISP.



Pour l'UFAP Unsa Justice de Valence,

F. SALAMONE - P. CARRIAT - S. ROYERE